



# Déserts médicaux : quels leviers pour les collectivités ?

Mardi 18 avril 2023 - 19h-21h

Date limite d'inscription : mercredi 29 mars 2023



Alors que la proposition de loi Rist est sur le métier entre l'Assemblée nationale et le Sénat depuis février dernier, les élus locaux ont plus que jamais besoin d'outils et de conseils pour accompagner la venue de personnels de soin et de santé sur leur territoire. Pour aider les élus dans cette démarche, *Tous Politiques* vous donne rendez-vous mardi 18 avril 2023 pour une formation courte et en ligne dédiée à la lutte contre la désertification médicale et paramédicale.

L'objectif ? Vous donner à voir **les leviers à court et à long terme** pouvant être mobilisés et vous **donner des idées pour améliorer la situation** de l'accès aux soins sur votre territoire.

**SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT**  
**Cliquer ici**



## Au programme...

### Volet 1 – Les outils à court terme pour favoriser l'accès aux soins

- Faire le point sur les professions de santé, les dispositifs existants, les aides et les projets en cours destinés à agir en local contre la désertification médicale (MSP, CPTS, Centres de santé, les suites de la loi Rist...),
- Promouvoir une offre de soins de proximité : quelles solutions d'urgence adopter selon son territoire ?
- S'inspirer de projets qui marchent : l'exemple à Nevers (témoignage de Denis Thuriot, Maire de Nevers).

### Volet 2 – Les leviers à long terme pour lutter contre la désertification médicale en local

- Articuler les mesures nationales avec son action locale pour revitaliser l'offre de soins dans son bassin de vie,
- Agir pour le long terme : quelles solutions déployer selon la taille de sa collectivité et ses enjeux de territoire ?



### Les objectifs :

- Comprendre les enjeux et les leviers à disposition des collectivités pour lutter contre la désertification médicale,
- Être en mesure d'identifier des idées et des projets à déployer dans son territoire à court et plus long terme.



## Modalités pratiques et pédagogiques

- Mardi 18 avril 2023, de 19h à 21h sur ZOOM (lien envoyé après inscription),
- 2h de formation, dispensées en visioconférence,
- 192€ TTC en DIFE/DFEL, 60€ TTC en autofinancement
- Accessible sans prérequis aux élus locaux,
- Animée par des experts de *Tous Politiques !*
- Support de formation transmis après la session,
- L'accent mis sur les outils et les leviers d'action,
- Des temps d'échange et de débat pour progresser ensemble.

\*Un minimum de 5 inscrits est requis pour organiser la formation. Est considéré comme inscrit, tout élu ayant finalisé son dossier de d'inscription via la plateforme Mon Compte Formation Elu, pour qui nous avons reçu le devis signé par la collectivité ou le virement bancaire en cas d'autofinancement.

Dernière mise à jour : 10/03/2023

**SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT**  
**Cliquer ici**

## Financement de la formation

Les élus locaux disposent chaque année de droits à la formation. Ils peuvent financer leur journée de formation via trois moyens :

### La Caisse des Dépôts et des Consignations

Via le DIFE (droit individuel à la formation des élu(e)s locaux) permettant une prise en charge totale des frais de formation.

### La collectivité

Grâce au DFEL (droit à la formation des élu(e)s locaux), budget dédié à la formation, voté et provisionné chaque année par la collectivité (commune, EPCI, département ou région).

### L'autofinancement

Les élus peuvent choisir d'auto-financer leurs formations grâce à un tarif spécifique :

1h de formation :  
25€ HT / 30€ TTC

Accessibilité des personnes en situation de handicap : les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation au sein de notre établissement ou pour vous réorienter vers une autre structure.

Cette formation Tous Politiques n'est pas certifiante. Si vous souhaitez néanmoins mesurer votre progression, une autoévaluation vous sera transmise en fin de la session !

